



## CONTRAT D'ABONNEMENT PINK FAMILLE MEMBRE DE GIANT STUDIO

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ NPA, localité : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Facturation envoi automatique par mail

Date d'entrée en vigueur : \_\_\_\_\_

**Spécial online**

**Mensuel**

**Pink famille**

**139.-**

**On a tous une part de Giant en nous...**

**Le contrat est valable 1 mois dès la date d'entrée en vigueur. Un renouvellement est possible aux mêmes conditions par email à [info@giantstudio.ch](mailto:info@giantstudio.ch).**

### CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Est réputé membre, toute personne ayant signé un contrat d'abonnement Pink famille avec GIANT STUDIO. Les modalités de paiements sont indiquées sur la facture.
2. GIANT STUDIO offre à ses membres des cours selon le programme affiché sur le site GIANT STUDIO [www.giantstudio.ch](http://www.giantstudio.ch).
3. GIANT STUDIO a le droit d'adapter son offre en fonction de l'évolution de la situation et/ou l'affluence aux cours.
4. A la fin des mesures exceptionnelles, l'abonnement Pink famille restera valable jusqu'à son échéance y compris pour les cours donnés dans les locaux du GIANT STUDIO.
5. GIANT STUDIO reste fermé durant les vacances scolaires de Noël. Pour toutes les autres vacances scolaires, GIANT STUDIO se réserve le droit d'instaurer des horaires réduits affichés sur le site de GIANT STUDIO [www.giantstudio.ch](http://www.giantstudio.ch).
6. GIANT STUDIO n'assume pas de responsabilité en cas d'accident, blessure ou maladie contractée en suivant les cours en ligne.
7. **Le contrat ne se renouvelle pas tacitement à son échéance. Un nouveau contrat ne peut être conclu que si le précédent a été acquitté. Aucune résiliation n'est possible pendant la durée du contrat.**
8. Les membres s'engagent à respecter les règles de vie de GIANT STUDIO.
9. Le contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 17 du Code des Obligations et 82 de la Loi Fédérale sur la poursuite pour dette et faillite.
10. Seules les dispositions de droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat liant GIANT STUDIO et ses membres. Le for juridique est à Neuchâtel.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : L'envoi du formulaire à [info@giantstudio.ch](mailto:info@giantstudio.ch) vaut pour signature et valide l'acceptation des conditions générales.